

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-MONIQUE
MRC LAC-SAINT-JEAN-EST**

**ADOPTION DU BUDGET 2019 ET DU PROGRAMME TRIENNAL
D'IMMOBILISATIONS**

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉS aux citoyens de la municipalité de Sainte Monique, par le soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité que le conseil municipal de Sainte Monique tiendra les séances suivantes à la salle des délibérations de l'hôtel de ville :

Lundi 17 décembre 2018 :

- 19h 00 : séance extraordinaire pour l'adoption du budget 2019 ainsi que le plan triennal d'immobilisations. Les questions lors de cette séance porteront exclusivement sur les prévisions budgétaires 2019.
- 19h 30 : séance extraordinaire du conseil pour, entre autres, donner l'avis de motion et la présentation du projet de règlement décrétant le taux de taxation et de tarification des services municipaux pour l'année 2019.

Donné à Sainte Monique, le septième jour de décembre 2018.


Mathieu Lapointe
Directeur général